

Éducation physique et santé Canada
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 27 novembre 2024
18 h à 19 h (HE)

Participants : Jo Sheppard (présidente), Kellie Baker (présidente élue), Antony Card (trésorier), Melanie Davis (directeur général et chef de la direction), Julie Andrews, Sylvie Beaudoin, Jennifer Buettner, Jeff Crane, Joe Crossland, Doug Gleddie, Martha Gumprich, Cyril Indome, Shannon Kell, Astrid Kendrick, Michelle Kilborn, Reg Leidl, Steve McGinley, Jacinta McGrath, Brian (Mick) McMillan, Colin Pybus, Sabrina Razack, Damien Schmidt, Krista Smeltzer, Allister Smith, Scott Taylor, Tricia Zakaria.

Secrétaire : Jodie Lyn-Harrison.

1.0 Reconnaissance du territoire

- Jo Sheppard, présidente, a procédé à la reconnaissance du territoire.

2.0 Ouverture de la séance

- Le quorum a été confirmé pour l'assemblée générale annuelle du 27 novembre 2024.
- Jo Sheppard, présidente, a ouvert la séance.

3.0 Nomination d'un parlementaire

MOTION 24-11-01 Steve McGinley / Astrid Kendrick

IL EST RÉSOLU de nommer Antony Card au poste de parlementaire.

ADOPTÉ

4.0 Reconnaissance des invités spéciaux

- Jo Sheppard a remercié toutes les personnes présentes pour leur participation.

5.0 Approbation de l'ordre du jour – 27 novembre 2024

Aucune modification ni correction n'a été apportée.

MOTION 24-11-02 Doug Gleddie / Jacinta McGrath

IL EST RÉSOLU d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle d'EPS Canada du 27 novembre 2024, tel que présenté.

ADOPTÉ

6.0 Approbation du procès-verbal – 15 novembre 2023

Aucune modification ni correction n'a été apportée.

MOTION 24-11-03 Mick McMillan / Jacinta McGrath

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de l'assemblée annuelle et de l'assemblée générale extraordinaire d'EPS Canada du 15 novembre 2023, tel que présenté.

ADOPTÉ

7.0 Affaires

7.0 Affaires courantes

Aucune activité à signaler.

7.02 Rapports

7.02.1 Remarques du président

Jo Sheppard a présenté les remarques du président. Les points saillants :

- En tant que communauté EPS, nous avons noué des relations, partagé nos points de vue et travaillé ensemble, quelle que soit la distance qui nous séparait. Ce fut un privilège de pouvoir entrer en contact avec des personnes aussi dévouées à travers tout le pays, et ces interactions ont rendu mon expérience au sein d'EPS Canada d'autant plus enrichissante.
- Des remerciements ont été adressés à Melanie Davis (directeur général et PDG), Doug Gleddie (ancien président) et Kellie Baker (présidente élue).
- Le rôle de président implique beaucoup de travail. En tant que bénévole, cela me rappelle ma foi en la santé publique et en notre organisation nationale. Nous façonnons des vies, et je crois en l'impact de notre travail.
- Nous avons un *devoir de diligence* envers EPS Canada, nos postes et nos emplois, et les uns envers les autres. Je suis extrêmement reconnaissante pour les cercles de confiance et les partenariats renforcés. Il s'agit d'une responsabilité fondamentale qui exige de la vigilance, de la préparation et de la proactivité. Ce n'est pas toujours facile, mais cela permet de réaliser le potentiel d'EPS d'une manière inclusive, appropriée et respectueuse des divers besoins et origines de tous les élèves.
- À mesure que nous avançons, il est nécessaire de trouver un équilibre entre la tradition et l'histoire d'une part, et le développement continu de l'EPH et du monde qui nous entoure d'autre part. Ce faisant, nous reconnaissons les fondements sur lesquels nous nous appuyons et admettons que certaines pratiques étaient exclusives, biaisées, voire préjudiciables, marginalisant certains groupes ou perpétuant une insensibilité culturelle. En examinant de manière critique notre passé et en nous attaquant aux problèmes systémiques par des actions concrètes, nous renforçons notre engagement à créer des programmes d'éducation physique et sanitaire inclusifs, équitables et autonomisants pour tous nos élèves ainsi que pour les futurs membres d'EPS Canada.
- Des remerciements ont été exprimés pour le temps consacré à la présidence du conseil d'administration d'EPS Canada.

MOTION 24-11-04 Sylvie Beaudoin / Krista Smeltzer

IL EST RÉSOLU d'accepter les remarques du président telles que présentées.

ADOPTÉE

7.02.2 Rapport du directeur général et PDG

Melanie Davis a présenté le rapport du directeur général et PDG. Les points saillants :

- Cette réunion est la 92e AGA d'EPS Canada.
- Célébration de la conférence nationale 2024 à Saskatoon, en Saskatchewan, en partenariat avec EPS Sask.
- Le comité sur l'équité, la diversité et l'inclusion a été créé afin de veiller à ce que l'audit sur l'équité soit mené à bien et mis en œuvre. Ce comité continuera désormais ses travaux en tant que comité permanent afin de traiter des questions plus générales pour EPS Canada.
- Le bureau national a été très occupé, voyageant à travers le pays pour animer des ateliers et travaillant sur des initiatives passionnantes telles que Passeport pour la vie 2.0, EPS Campus et EPS Sections étudiantes.
- Des remerciements ont été adressés au conseil d'administration, au Conseil des provinces et territoires, au Conseil de recherche et au personnel du bureau national.

MOTION 24-11-05 Allister Smith / Sylvie Beaudoin

IL EST RÉSOLU d'accepter le rapport du directeur général et chef de la direction tel que présenté.

ADOPTÉ

7.02.3 Rapport du comité des finances et de vérification

(a) États financiers vérifiés 2023-2024

Melanie Davis a présenté les états financiers vérifiés pour 2023-2024. En résumé :

- De l'avis du vérificateur, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière d'Éducation physique et santé Canada au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
- La note 7 est un retraitement pour le 30 juin 2023, où certains revenus reportés auraient dû être réalisés au cours de l'année précédente.
- Les actifs liquides et les revenus reportés ont été réduits à mesure que les effets de la pandémie s'estompaient, et le financement ponctuel de 2 millions de dollars accordé par Sport Canada pour l'initiative CSAI a été supprimé.
- Les investissements ont légèrement augmenté et les fonds de transition de Santé publique Canada comprennent désormais le Fonds Margaret Eaton pour le leadership scolaire.
- Les tableaux des contributions de l'Agence de la santé publique du Canada et de Sport Canada se trouvent aux pages 15 et 16. Tout était en ordre.
- Le fonds de fonctionnement a enregistré un revenu net de 55 553 dollars pour 2024.
- Au total, l'actif net combiné de l'association (valeur) au 30 juin 2024 s'élevait à 990 032 \$.
- Des remerciements ont été adressés à Jodie Lyn-Harrison (chef des services administratifs) et Kangming Xu (chef, finances et administration). Cela demande beaucoup de travail, de la budgétisation aux contrôles financiers, en passant par la supervision, l'établissement de rapports et l'audit.
- L'organisation est en bonne santé financière, avec des revenus et des dépenses stables.

MOTION 24-11-06 Kellie Baker / Mick McMillan

IL EST RÉSOLU que les états financiers vérifiés pour l'exercice 2023-2024, couvrant la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

(b) Nomination des vérificateurs pour 2024-2025

MOTION 24-11-07 Astrid Kendrick / Allister Smith

IL EST RÉSOLU de nommer Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP comme auditeurs pour 2024-2025.

ADOPTÉ

7.02.4 Rapport du comité de nomination

Kellie Baker a présenté le rapport du comité de nomination. En résumé :

- La liste des membres du comité a été examinée.
- Le cycle de nomination 2024-2026 a été examiné.
- La liste des administrateurs a été examinée.
 - Cyril Indome ne figurait pas sur la liste des administrateurs pour 2024-2026 et a été ajouté.

MOTION 24-11-08 Steve McGinley / Krista Smeltzer

IL EST RÉSOLU d'accepter le rapport du comité de nomination tel que modifié.

ADOPTÉ

MOTION 24-11-09 Krista Smeltzer / Steve McGinley

IL EST RÉSOLU d'accepter les personnes suivantes au sein du comité de nomination pour 2024-2025 :

- Ancienne présidente : Jo Sheppard, présidente
- Membre à titre personnel : Lori Munro-Sigfridson
- Membre administratif : Jodie Lyn-Harrison

ADOPTÉ

MOTION 24-11-10 Sylvie Beaudoin / Mick McMillan

IL EST RÉSOLU de reconnaître les personnes suivantes au conseil d'administration pour 2024-2026 :

- Astrid Kendrick, représentante de l'Alberta
- Cyril Indome, représentant du Manitoba
- Krista Smeltzer, représentante du Québec
- Joe Crossland, représentant du Nouveau-Brunswick
- Jacinta McGrath, Terre-Neuve-et-Labrador

ADOPTÉE

MOTION 24-11-11 Doug Gleddie/ Krista Smeltzer

IL EST RÉSOLU de confirmer Kellie Baker au poste de présidente pour la période 2024-2026.

ADOPTÉ

MOTION 24-11-12 Jacinta McGrath / Mick McMillan

IL EST RÉSOLU de reconnaître Joanna Sheppard comme ancienne présidente pour 2024-2025.

ADOPTÉ

MOTION 24-11-13 Joe Crossland / Jacinta McGrath

IL EST RÉSOLU de confirmer l'élection des personnes suivantes au conseil d'administration pour 2024-2025 :

- Steve McGinley, représentant de la Colombie-Britannique
- Jennifer Buettner, représentante de la Saskatchewan
- Rebecca Richardson, représentante de l'Ontario
- Jennifer McKenzie, représentante de la Nouvelle-Écosse
- Allister Smith, représentant de l'Île-du-Prince-Édouard

ADOPTÉ

MOTION 24-11-14 Sylvie Beaudoin / Jennifer Buettner

IL EST RÉSOLU de reconnaître les personnes suivantes comme membres nommés du conseil d'administration pour 2023-2024 :

- Sabrina Razack
- Brian McMillan
- Danielle Bates

ADOPTÉ

7.02.5 Approbation des motions du conseil d'administration

Aucune modification ni correction n'a été apportée.

MOTION 24-11-15 Colin Pybus / Doug Gleddie

IL EST RÉSOLU d'approuver le résumé des motions du conseil d'administration pour 2023-2024 tel que présenté.

ADOPTÉ

8.0 Nouvelles affaires

8.01 Modifications au règlement n° 1 de la société

- Melanie Davis a passé en revue la note d'information relative aux modifications au règlement.

MOTION 24-11-16 Astrid Kendrick / Allister Smith

IL EST RÉSOLU que la clause II.10 Dissolution du règlement n° 1 soit modifiée comme suit :

~~Il est expressément prévu qu'en cas de dissolution ou de liquidation de la société, tous les biens restants après la liquidation de la société et le règlement de ses dettes, y compris et après restitution de tout bien donné à la société à la condition qu'il soient restitués lors de la dissolution de la société, soient distribués à un ou plusieurs donataires au sens du paragraphe 248(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).~~ **À la dissolution de la société, tous les fonds ou actifs restants après le règlement des dettes seront distribués à un ou plusieurs donataires reconnus au sens du paragraphe 248(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.**

ADOPTÉ

MOTION 24-11-17 Doug Gleddie / Mick McMillan

IL EST RÉSOLU que la clause VI.07 « Droits de vote et procédures » du règlement n° 1 soit modifiée comme suit :

Seuls les administrateurs présents à une réunion du conseil d'administration peuvent voter. Les procurations ne sont pas acceptées aux réunions du conseil. Lors de toutes les réunions du conseil, chaque question est tranchée à la majorité des voix exprimées sur la question. ~~Le président de la réunion du conseil d'administration ne vote pas, sauf pour départager les voix des administrateurs.~~ **Le président de la réunion a le droit de voter lors de tout scrutin à bulletin secret. En cas d'égalité des voix, le président de la réunion dispose, en plus de sa voix initiale, d'un deuxième vote ou voix prépondérante.**

ADOPTÉ

8.02 Récompenses et reconnaissance – Politique de dénomination

Melanie Davis a examiné la note d'information sur la politique de dénomination des prix et des distinctions. En résumé :

- Le rapport d'audit EDI d'EPS Canada a identifié les forces, les lacunes et les opportunités permettant à l'organisation de progresser dans ses efforts en matière d'EDI et d'identifier les opportunités de résoudre les problèmes systémiques grâce à des mesures recommandées.
- L'une de ces recommandations consistait à examiner la dénomination des prix – les prix portant le nom de personnages historiques peuvent ne pas être pertinents dans le contexte actuel d'équité, d'inclusion et de justice sociale. Depuis 2021, les noms honorifiques de tous les prix ont été supprimés et les titres des prix ont été révisés afin de refléter spécifiquement leur intention, à l'exception du prix R. Tait McKenzie pour l'ensemble de ses réalisations.
- Au vu des informations historiques qui ont été révélées ces derniers mois et qui ne correspondaient pas aux valeurs d'EPS Canada, le conseil d'administration a approuvé des motions visant à supprimer tous les noms des prix d'EPS Canada et à ce que les futurs prix ne portent plus de nom.
- Le prix R. Tait McKenzie pour l'ensemble de ses réalisations s'appelle désormais le prix pour l'ensemble de ses réalisations. Le Dr McKenzie était un médecin, éducateur, sculpteur et éducateur physique canadien qui a apporté une contribution significative au domaine de la condition physique et qui a été un pionnier de la réadaptation physique. Il a également été impliqué dans le mouvement eugéniste, ce qui n'est pas conforme aux valeurs d'EPS Canada et pourrait nuire à la réputation de l'organisation. Le comité des prix et le comité EDI ont tous deux procédé à un examen du Dr McKenzie et ont présenté leurs conclusions au conseil d'administration.
- Ce point est important pour de nombreux membres, et le conseil d'administration a remercié tout le monde pour son travail acharné et le processus difficile qu'il a impliqué, reconnaissant que si tout le monde n'est pas satisfait de la décision, beaucoup le sont.

MOTION 24-11-18 Astrid Kendrick / Doug Gleddie

IL EST RÉSOLU de prolonger la réunion de 30 minutes.

ADOPTÉ

Discussion

- Plusieurs participants se sont opposés au changement de nom du prix R. Tait McKenzie pour l'ensemble de ses réalisations.

- Des inquiétudes ont été exprimées quant au processus décisionnel ayant conduit à cette décision.
 - La décision semble avoir été prise très rapidement. Elle aurait dû être prise plus lentement.
 - La transparence du processus n'était pas claire.
 - Il s'agissait d'une décision importante pour l'organisation, qui a été prise sans consultation des membres.
 - Qu'en est-il des membres qui n'étaient pas présents à cette réunion ? Qu'en est-il des précédents lauréats ? Où sont leurs voix et leurs opinions sur cette question ?
 - Les conclusions des comités des prix et de l'EDI concernant le Dr McKenzie n'ont pas été communiquées aux membres.
 - Ce prix existe depuis de nombreuses années et est la plus haute distinction décernée par l'organisation.
- Des inquiétudes ont été exprimées quant à la comparaison entre les croyances de 1860 et celles de 2020.
 - Tout le monde a des défauts et des problèmes - est-il juste de juger les croyances et les actions d'une personne d'il y a plus de 100 ans ?
 - On peut trouver à redire à toutes les figures historiques.
 - L'eugénisme est apparu à une époque marquée par la science et l'exploration. Ce qui avait commencé comme une étude du développement est devenu un mouvement horrible.
 - Quelles seront les croyances à l'avenir ?
- Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'évaluation du Dr McKenzie.
 - Les informations provenaient-elles d'une source fiable ?
 - Quelles ont été l'étendue et la profondeur des recherches sur le Dr McKenzie ?
 - Il convient de mener des examens et des enquêtes plus approfondis.
 - Il faudrait adopter des perspectives multiples et réaliser une analyse historique approfondie afin de garantir une décision éclairée impliquant toutes les personnes concernées.
- Le personnel d'EPS Canada reste ouvert à la poursuite des discussions et à des conversations plus approfondies afin de partager le processus décisionnel et les recherches qui ont été menées.

8.03 Plan stratégique 2025-2029

Kellie Baker a présenté le plan stratégique 2025-2029 de Santé publique Canada. Les points saillants :

- Révision du calendrier du processus et remerciements aux parties prenantes qui ont fait part de leurs commentaires et suggestions.
- La vision et la mission restent inchangées.
- Ce plan contient des déclarations qui reflètent la diversité des communautés et l'inclusivité.
- La Charte des droits et libertés sera mentionnée dans ce plan.
- Il comporte trois lignes directrices :
 1. Créer des passerelles pour un leadership diversifié et émergent
 2. Assurer la viabilité financière
 3. Investir dans une équipe diversifiée et la soutenir
- Il y a quatre intentions clés, et six actions pour chacune d'entre elles :
 - Stimuler l'innovation et l'activation des programmes
 - Renforcer des environnements d'apprentissage sains, actifs, éducatifs et durables

- Développer la recherche, promouvoir et mobiliser les connaissances
- Promouvoir l'équité et l'approche holistique
- Il convient de noter la mention du sport dans ce plan. Les parties prenantes ont fait part de nombreuses remarques concernant le déclin du sport à l'école. Nous cherchons à créer un cadre permettant de traiter les questions relatives au personnel et aux entraîneurs, à l'inclusion et à l'accessibilité.
- Des remerciements ont été adressés à Kellie Baker pour avoir mené à bien, étape par étape, le processus de planification stratégique.

9.0 Remerciements et levée de la séance

- **Des remerciements ont été adressés à Jo Sheppard pour son dévouement, sa prévenance et son énergie en tant que présidente pour 2022-2024.**
- Kellie Baker a été accueillie et remerciée en tant que présidente pour 2024-2026.

MOTION 24-11-19 Doug Gleddie

IL EST RÉSOLU de lever la séance à 19 h 18 (heure de l'Est).